



**VINCENNES M&B NOTAIRES**  
*M<sup>e</sup> Valérie MESNAGER M<sup>e</sup> Antoine BASSOT*

4 avenue de Paris  
 94300 VINCENNES

*etude.mesnager@paris.notaires.fr*

**CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS**

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1000 (mille virgule zéro) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 100LIMIT LOCATION, SASU en formation dont le siège social sera situé à Route De Raban Cité Novaparc Batiment R2 Porte 45 97300 Cayenne FRANCE ; et
- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 05/08/2024.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- Luc Sébastien Amiena, la somme de 1000 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 01/02/2025 et sera caduc par la suite.

Fait à Vincennes

Le **06 AOUT 2024**

**M<sup>e</sup> Aurélie RUIZ**



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr